

Ajustement de certaines normes d'implantation des maisons unimodulaires dans l'arrondissement de Beauport

Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de Beauport sur l'urbanisme relativement aux zones 51022Hd, 51103Hd et 52056Hd, R.C.A.5V.Q. 332

Activité de participation publique

Consultation écrite

Période

Du 14 au 20 mai 2024

Lieu

Formulaire en ligne

Activité réalisée à la demande du :

Conseil d'arrondissement de Beauport

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Beauport, quartier de Sainte-Thérèse-de-Lisieux et 5-2, district électoral de Sainte-Thérèse-de-Lisieux et de La Chute-Montmorency-Seigneurial

Description du projet et principales modifications

Il est projeté de réviser certaines normes d'implantation concernant les maisons unimodulaires dans l'arrondissement de Beauport. Les zones concernées se situent à l'est de la rue du Villonet et au sud de l'avenue Nordique, respectivement dans les quartiers de Sainte-Thérèse-de-Lisieux et 5-2 (mieux connu sous le nom de quartier Saint-Michel).

La réglementation en vigueur prévoit une largeur combinée des cours latérales de 5 m. Or, pour permettre aux propriétaires d'agrandir leur habitation et d'améliorer leur habitabilité, il est suggéré de modifier la réglementation d'urbanisme afin de diminuer cette norme à 4 m.

Ce projet contient des dispositions susceptibles [d'approbation référendaire](#).

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=708

Participation

Conseillers municipaux :

- M. Jean-François Gosselin, conseiller municipal, district de Sainte-Thérèse-de-Lisieux
- M. Stevens Mélançon, conseiller municipal, district de la Chute-Montmorency-Seigneurial

Personne-ressource :

- M^{me} Eliana Vivero, conseillère en urbanisme, Division de la gestion territoriale

Coordination de la consultation :

- M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Participation sur la page web du projet

- 6 visiteurs ont fréquenté la page Internet de la consultation écrite
- Aucun visiteur n'a consulté la documentation disponible
- Aucun citoyen n'a soumis de commentaire

Questions et commentaires du public

Aucun citoyen n'a soumis de commentaire.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à la Division de la gestion territoriale, à la Direction de l'Arrondissement de Beauport et au conseil d'arrondissement de Beauport.

Réalisation du rapport

Date

Le mardi 21 mai 2024

Rédigé par

M^{me} Camille Esther Garon, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications